

DE ROUBAIX-TOURCOING

CHRONIQUE FANTASISTE

Humoristes

L'exemple de M. Lloyd George et tu seras un homme d'Etat une influence considérable, il n'y a pas de type plus rigolo que le rusé Galois...

Qui t'est cru ? Le genre de M. Poincaré apparaît jusqu'à comme plutôt funéraire. Ses productions littéraires ont un caractère rébarbativement massif.

Et pourtant, cela est, M. Poincaré en prenant en mains les rênes du Gouvernement, a tout simplement adopté les méthodes cher aux héros de notre grand humoriste, pour qui les solutions des questions les plus embrouillées n'étaient qu'un jeu.

M. Poincaré, lorsqu'il succéda à M. Briand, ne raisonna pas autrement la France, se dit-il, porte au flanc une plaie béante : les régions dévastées; on a cherché toutes sortes de remèdes pour lui guérir, alors que c'est si simple.

M. Poincaré voulait, paraît-il, aller enlever plus loin, son intention était de supprimer également le ministère des Finances, mais que ça a été dit, il n'y a plus de ministères.

M. Poincaré, lorsqu'il arriva ainsi à supprimer tous les départements ministériels et, naturellement, toutes les inutilités dont ils s'occupent : P. T. T., Instruction publique, Hygiène, Travail, etc.

Mais, il n'y a point que M. Poincaré qui se soit laissé gagner par l'humour communicatif de Lloyd George. Lénine lui-même, le dictateur au couteau entre les dents, prend des allures de pince-sans-rire de bon aloi.

Mais, malheureux, vous ne voyez donc pas ce qu'a conduit, les réparations et les dommages de guerre ! Est-ce que l'« Gil de Moscou » ne vous a pas renseignés sur ce qui se passe chez nous ?

Mais non, camarade Lénine, vous êtes trop avisé pour avoir en sérieusement l'idée d'une chose pareille. C'est une bonne blague que vous avez voulu faire aux copains de la Conférence.

Alors ! avec Poincaré et vous, on ne s'y méprend pas, bien qu'on prétende qu'à Gènes il n'y a pas de plaisir.

Voici de nouveau l'encéphalite létargique

UN CAS A ETE CONSTATE A ANNAY-SOUS-LENS

Un cas d'encéphalite a été constaté dans la commune d'Annay-sous-Lens. M. Deschamps, Adolphe, atteint de cette singulière maladie, a été transporté à l'hôpital de Béthune.

L'anonyme de Tulle est enfin démasquée

C'est une dactylo qui voulait se venger de n'avoir pas été épousée par son chef de bureau

Lyon, 22 janvier. — Nous voici arrivés au dénouement du scandale des lettres anonymes de Tulle. En effet, M. le docteur Locard, directeur du laboratoire de police de Lyon, qui fut appelé mardi dernier à Tulle, comme expert, vient d'envoyer son rapport à M. Richard, juge d'instruction, chargé de l'affaire.

Le docteur Locard a formellement déclaré, ce soir, que le juge d'instruction Richard, à Tulle, a été très heureusement inspiré de résister à la pression de l'opinion publique qui accusait Mme Moury d'être l'auteur des lettres anonymes.

L'attention du docteur Locard fut attirée, lorsque le dossier fut soumis à son enquête, par ce fait que ces lettres anonymes, qui étaient adressées à tout le monde dans Tulle, faisaient exception pour une seule personne, précisément Mme Moury.

Le docteur Locard a encore établi l'authenticité d'autres lettres, dont une en particulier est certainement imputable à la mère de Mlle Laval; mais cette lettre ne peut pas être l'objet de poursuites, car elle est trop ancienne, la prescription étant de trois mois en matière de diffamation.

Le crime de Tourcoing L'ASSASSIN Nous donnons ci-dessous la photographie d'Albert Pape, le manœuvre de maçon qui, vendredi dernier, tue dans les circonstances que nous avons relatées la jeune Maria Machaud, 15 ans et demi, demeurant chez sa mère, rue de l'Amiral-Courbet, à Tourcoing.

Les cardinaux ont été avisés par téléphone.

L'Italie en deuil Rome, 22 janvier. — Pendant toute la nuit de nombreux groupes notamment de journalistes ont stationné sur la place St-Pierre, des patrouilles de carabinieri et de gardes royaux assuraient le service d'ordre. On questionnait anxieusement les personnes qui sortaient du Vatican.

Les cardinaux ont été avisés par téléphone.

Le testament pontifical Rome, 22 janvier. — Voici quelques détails sur le testament pontifical.

Le testament a été lu par le cardinal Gasparri devant les cardinaux assemblés. Il est fort bref et très simple.

Les huit heures dans le commerce de détail UN REGLEMENT MINISTERIEL Paris, 22 janvier. — M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, a convoqué à son ministère les représentants des organisations patronales et ouvrières du commerce de détail.

Les condoléances du Gouvernement français Paris, 22 janvier. — Le général Lanson, chef de la maison militaire du Président de la République, s'est rendu dans la matinée à la Nonciature, pour présenter à Mgr Cerretti l'expression des condoléances du Président de la République.

La vie de Benoît XV Benoît XV est mort à l'âge de soixante-huit ans. C'est le 4 septembre 1914, après des délibérations mouvementées, que le Sacré-Collège donna pour chef à l'Eglise catholique le cardinal della Chiesa, archevêque de Bologne, qui prenait le nom de Benoît XV.

Un faux bruit a couru à propos du ministère Paris, 22 janvier. — Un journal du matin a annoncé que le bruit avait couru très tard dans la nuit, que M. Barthou retournerait à la Guerre, que M. Ribbentrop irait à la Justice et que M. Maginot reprendrait les Pensions. Comme ministre de la Marine, on parlait de M. Landry.

Des bandits ont pillé une banque écossaise Edimbourg 22 janvier. — 3 hommes armés de revolvers ont pénétré dans une banque de Granton, Faubourg d'Edimbourg et ils ont emporté une somme de 2,000 livres sterling.

Des bandits ont pillé une banque écossaise Edimbourg 22 janvier. — 3 hommes armés de revolvers ont pénétré dans une banque de Granton, Faubourg d'Edimbourg et ils ont emporté une somme de 2,000 livres sterling.

Des bandits ont pillé une banque écossaise Edimbourg 22 janvier. — 3 hommes armés de revolvers ont pénétré dans une banque de Granton, Faubourg d'Edimbourg et ils ont emporté une somme de 2,000 livres sterling.

Des bandits ont pillé une banque écossaise Edimbourg 22 janvier. — 3 hommes armés de revolvers ont pénétré dans une banque de Granton, Faubourg d'Edimbourg et ils ont emporté une somme de 2,000 livres sterling.

Des bandits ont pillé une banque écossaise Edimbourg 22 janvier. — 3 hommes armés de revolvers ont pénétré dans une banque de Granton, Faubourg d'Edimbourg et ils ont emporté une somme de 2,000 livres sterling.

LE PAPE EST MORT

Les intrigues commencent autour de la succession de BENOÏT XV

Rome, 22 janvier. — Le Pape est entré en agonie à 5 heures 20. Le cardinal Vico venait d'arriver au Vatican pour célébrer la messe dans la chapelle pontificale contiguë à la chambre du moribond. Après la messe, le cardinal Giorgi a donné la dernière absolution au Pape qui est décédé à 6 heures exactement.

Un moment de la mort du Pape, étaient présents le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, le cardinal Giorgi, grand pénitencier, le cardinal Vico, Mgr Accia, maître de chambre; Mgr Zampini, sacriste, Mgr Respighi, préfet; Mgr Menzani, évêque de Plasance; les comtes Persico, neveu du Pape, et le marquis Serlupi, dignitaire de la Cour pontificale.

Ses dernières paroles: « Il faut qu'on me fasse la barbe »

Rome, 22 janvier. — Le « Tempo » donne les détails suivants sur les derniers moments du pape Benoît XV.

« A cinq heures cinq, le Pape se levait dit: Préparez-moi mes vêtements. Le cardinal Vico vint à 5 h. 30 et je veux assister à la messe qu'il célébrera. Puis se touchant les joues le Pape ajouta: « Il faut qu'on me fasse la barbe car il y a bien longtemps que je ne me l'ai suis plus fait ».

A 5 h. 20, Mgr Caldorari, observant que le Pape était très pâle et ne donnait plus signe de vie lui toucha les pieds et constata qu'ils étaient glacés, le corps aussi était déjà froid.

A ce moment fut introduit Mgr Nasalli Rocca, archevêque de Bologne, qui tomba à genoux au chevet du mourant, priant avec ferveur pour son salut.

Dès ce moment, le Pape ne donna plus signe de vie, mais son cœur battait encore très faiblement avec intermittence.

A six heures cinq, le docteur Cherubini qui n'avait pas lâché le pou du Pape, laissa tomber gravement ces mots: « Sa Sainteté n'est plus ! »

Le cadavre sera exposé pendant cinq jours Rome, 22 janvier. — Dans ses dernières volontés, le Pape a demandé que son corps ne soit pas embaumé.

Toutefois, la dépouille, après la toilette des morts sera revêtue des habits pontificaux et exposée dans la salle du trône pendant trois jours. Elle sera ensuite exposée à Saint-Pierre pendant deux jours.

Aussitôt après la mort du Pape, le cardinal Gasparri, en sa qualité de camerlingue de l'Eglise, a immédiatement assumé la direction des affaires.

On a fait évacuer les appartements pontificaux qui sont maintenant occupés par une peloton de gardes nobles commandés par le Marquis Ser Zani.

Les sceaux ont été immédiatement apposés sur les portes de la Bibliothèque et sur celles du cabinet de travail du Pape situé au second étage.

Le secrétaire d'Etat est en train de transmettre officiellement la nouvelle de la mort aux Gouvernements et aux corps diplomatiques.

Les cardinaux ont été avisés par téléphone.

L'Italie en deuil Rome, 22 janvier. — Pendant toute la nuit de nombreux groupes notamment de journalistes ont stationné sur la place St-Pierre, des patrouilles de carabinieri et de gardes royaux assuraient le service d'ordre.

On questionnait anxieusement les personnes qui sortaient du Vatican.

Vers 5 h. 30, on apprit que la fin du Pape était proche.

Quelques minutes après 6 heures, on vit dans l'intérieur par la porte du Palais les gardes Suisses s'agenouiller. La porte fut immédiatement fermée. C'était l'annonce de la mort. Les gardes royaux firent évacuer l'espace devant la porte du Vatican et l'occupèrent, faisant un libre passage aux personnes ayant des rapports avec le Vatican.

La foule, malgré la nuit qui régnait encore, commença à augmenter. Le mouvement des automobiles et des voitures intensifia spécialement du côté de la porte dite de bronze située sur la Place de la Basilique vers 7 heures, les cloches de St-Pierre lorsque le temple fut ouvert, retentirent lentement, signalant la mort du Pontife.

Le Président du Conseil, M. Bonomi aussitôt que fut connue la mort de la Sainteté Benoît XV a communiqué la nouvelle au roi, aux titulaires des hautes charges de l'Etat et aux gouverneurs des colonies.

Il a prescrit que tous les bâtiments publics à Rome et en province mettent le drapeau en berne.

Les condoléances du Gouvernement français Paris, 22 janvier. — Le général Lanson, chef de la maison militaire du Président de la République, s'est rendu dans la matinée à la Nonciature, pour présenter à Mgr Cerretti l'expression des condoléances du Président de la République.

M. Raymond Poincaré, Président du Conseil accompagné de M. de Fonguier, Directeur du Protocole, s'est rendu cet après-midi à la Nonciature pour présenter à Mgr Cerretti les condoléances du Gouvernement Français.

La vie de Benoît XV Benoît XV est mort à l'âge de soixante-huit ans. C'est le 4 septembre 1914, après des délibérations mouvementées, que le Sacré-Collège donna pour chef à l'Eglise catholique le cardinal della Chiesa, archevêque de Bologne, qui prenait le nom de Benoît XV.

Il était né à Gènes, où il avait fait de brillantes études; à vingt ans, il avait le titre de docteur en droit.

La mort suit partout cette femme fatale

Les hommes qu'elle affole et trompe ensuite, se tuent ou tuent pour elle

Lyon, 21 janvier. — Mercredi, 1er février comparaitra, devant la cour d'assises du Rhône, Hippolyte Ferrand, 35 ans, repousseur sur métier, 22, rue Saint-Jérôme, inculpé de meurtre sur la personne de Gustave Guillemain, 28 ans, camionneur, rue Cavenne. Il s'agit d'une dramatique aventure d'amour et de crime dont la triste héroïne est une jeune femme, Mme Louise G..., qui, depuis huit ans, a semé tragiquement autour d'elle le désespoir et la mort.

Au début de l'année 1914, Louise G... épousa aux environs de Versaille un ouvrier lyonnais nommé Ferrand qui avait enserolé son fin visage encadré de cheveux châtains clairs, éclairés d'yeux gris aux lueurs étranges. Au bout de quelques semaines, la jeune créature prenait un amant. Le mari, surprenant le couple, tuait froidement le séducteur. Arrêté et traduit devant la cour d'assises Seine-et-Oise, Ferrand était acquitté. Il pardonna à sa femme et la vie conjugale recommença, assez heureuse, pendant quelques mois.

En août 1914, la guerre survint, Ferrand mobilisé, part pour le front de Champagne, il ne tarait pas à apprendre, par des camarades charitables, par des lettres précises, que sa femme se remariait. Désespéré, incapable d'une nouvelle colère qui, une fois de plus, le conduirait à l'assassinat, le malheureux se tua d'un coup de fusil dans la tête.

Sa jeune veuve, qui paraît en proie à un profond chagrin, vient alors habiter Lyon, Elle s'installe au domicile des parents de Ferrand. Là, elle fait la connaissance d'un honnête, cheminot, M. Fayard, conducteur au P.-L.-M., qui se marie avec elle et l'installe à son domicile, 97, grande-rue de la Guillotière. Mais la volage épouse ne tarde pas à nouer de coupables relations avec un ami de la famille: M. Camille Guillemain, 33 ans, camionneur, rue Cavenne, marié, père de deux enfants. Mme Guillemain, qui a surpris les deux complices, en informe M. Fayard. Ce dernier avoue son infamie à Hippolyte Ferrand, frère du premier mari de l'infidèle Louise. C'est alors que les choses se gâtent.

Estimant que la duperie a assez duré et que son devoir est de venger l'honneur de son feu frère et de son ami Fayard, Hippolyte Ferrand se poste, dans la soirée du 17 octobre dernier, aux abords de la demeure des époux Fayard.

Le mari était absent pour son service. La femme adultère avait combiné de fuir en compagnie de son amant Guillemain. Evidemment, celui-ci arrive avec son camion pour déménager le mobilier. C'est à ce moment que H. Ferrand intervient de l'ombre, un revolver à la main, pour lui demander des comptes. Après une courte discussion, les deux hommes se mettent à se battre. Guillemain s'abat sur le trottoir, frappé à mort de cinq balles en pleine poitrine. Le meurtrier Ferrand va aussitôt se constituer prisonnier, en disant au commissaire de police: « Arrêtez-moi, je viens de tuer un homme ! »

Quant à la femme, dès le lendemain de ce drame qu'elle avait inconsciemment provoqué, elle repartit pour Paris en disant simplement: « On a tué à Lyon le seul homme que j'aimais, j'en retrouverai bientôt un autre ! » Elle a été citée comme témoin.

M. Valansio, du barreau de Lyon, a été chargé de la défense d'Hippolyte Ferrand, qui dans cette sanglante tragédie, renouveau de l'antique, apparaît bien comme une victime de la fatalité.

Qui lui succédera ? Rome, 22 janvier. — Les journaux considèrent comme cardinaux susceptibles de prendre le Pontificat Mgr. Ratti, archevêque de Milan; Lafontaine, Patriarche de Venise; Maffi, Archevêque de Pise et Cardinaux de la Curie Romaine Gasparri, Balcetti et Duvaldi.

Le Sacré Collège élira un cardinal italien Rome, 22 janvier. — Le Sacré Collège compte actuellement 61 cardinaux dont 31 Italiens et 30 étrangers.

Parmi ces derniers figurent 5 Français, un Belge, 3 Allemands, Autrichiens, un Hongrois, un Tcheco-Slovaque, 2 Polonais, un Hollandais, 6 Espagnols, un Portugais, 5 Américains, un Canadien, un Brésilien.

Il semble qu'on doive exclure toute possibilité de faire élire un cardinal étranger bien que certains membres du Sacré Collège tels que Mgr Merry del Val ne cachent point leurs sympathies pour une semblable éventualité.

C'est donc sur les cardinaux italiens que l'attention doit se porter.

Le testament pontifical Rome, 22 janvier. — Voici quelques détails sur le testament pontifical.

Benoît XV laisse à son neveu Joseph della Chiesa ses biens et ses propriétés de Pegli. Quant à ce qui se trouve au Vatican le Pape a écrit qu'il n'avait eu seulement l'usage et que par conséquent aucun de ses parents ne saurait en revendiquer la propriété.

Le testament a été lu par le cardinal Gasparri devant les cardinaux assemblés. Il est fort bref et très simple.

Les huit heures dans le commerce de détail UN REGLEMENT MINISTERIEL Paris, 22 janvier. — M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, a convoqué à son ministère les représentants des organisations patronales et ouvrières du commerce de détail.

Après de vifs débats, qui ont duré toute la journée, il a été convenu que l'administration élaborerait un texte de règlement à soumettre au Conseil d'Etat et réglerait ces diverses questions.

Les représentants des organisations patronales se sont engagés à faire accepter ce règlement par leurs adhérents, dès qu'il aura été adopté par le Conseil d'Etat et à prendre la responsabilité de sa loyale application.

Un faux bruit a couru à propos du ministère Paris, 22 janvier. — Un journal du matin a annoncé que le bruit avait couru très tard dans la nuit, que M. Barthou retournerait à la Guerre, que M. Ribbentrop irait à la Justice et que M. Maginot reprendrait les Pensions. Comme ministre de la Marine, on parlait de M. Landry.

Ces bruits sont dénués de tout fondement.

La mort suit partout cette femme fatale

Les hommes qu'elle affole et trompe ensuite, se tuent ou tuent pour elle

Lyon, 21 janvier. — Mercredi, 1er février comparaitra, devant la cour d'assises du Rhône, Hippolyte Ferrand, 35 ans, repousseur sur métier, 22, rue Saint-Jérôme, inculpé de meurtre sur la personne de Gustave Guillemain, 28 ans, camionneur, rue Cavenne. Il s'agit d'une dramatique aventure d'amour et de crime dont la triste héroïne est une jeune femme, Mme Louise G..., qui, depuis huit ans, a semé tragiquement autour d'elle le désespoir et la mort.

Au début de l'année 1914, Louise G... épousa aux environs de Versaille un ouvrier lyonnais nommé Ferrand qui avait enserolé son fin visage encadré de cheveux châtains clairs, éclairés d'yeux gris aux lueurs étranges. Au bout de quelques semaines, la jeune créature prenait un amant. Le mari, surprenant le couple, tuait froidement le séducteur. Arrêté et traduit devant la cour d'assises Seine-et-Oise, Ferrand était acquitté. Il pardonna à sa femme et la vie conjugale recommença, assez heureuse, pendant quelques mois.

En août 1914, la guerre survint, Ferrand mobilisé, part pour le front de Champagne, il ne tarait pas à apprendre, par des camarades charitables, par des lettres précises, que sa femme se remariait. Désespéré, incapable d'une nouvelle colère qui, une fois de plus, le conduirait à l'assassinat, le malheureux se tua d'un coup de fusil dans la tête.

Sa jeune veuve, qui paraît en proie à un profond chagrin, vient alors habiter Lyon, Elle s'installe au domicile des parents de Ferrand. Là, elle fait la connaissance d'un honnête, cheminot, M. Fayard, conducteur au P.-L.-M., qui se marie avec elle et l'installe à son domicile, 97, grande-rue de la Guillotière. Mais la volage épouse ne tarde pas à nouer de coupables relations avec un ami de la famille: M. Camille Guillemain, 33 ans, camionneur, rue Cavenne, marié, père de deux enfants. Mme Guillemain, qui a surpris les deux complices, en informe M. Fayard. Ce dernier avoue son infamie à Hippolyte Ferrand, frère du premier mari de l'infidèle Louise. C'est alors que les choses se gâtent.

Estimant que la duperie a assez duré et que son devoir est de venger l'honneur de son feu frère et de son ami Fayard, Hippolyte Ferrand se poste, dans la soirée du 17 octobre dernier, aux abords de la demeure des époux Fayard.

Le mari était absent pour son service. La femme adultère avait combiné de fuir en compagnie de son amant Guillemain. Evidemment, celui-ci arrive avec son camion pour déménager le mobilier. C'est à ce moment que H. Ferrand intervient de l'ombre, un revolver à la main, pour lui demander des comptes. Après une courte discussion, les deux hommes se mettent à se battre. Guillemain s'abat sur le trottoir, frappé à mort de cinq balles en pleine poitrine. Le meurtrier Ferrand va aussitôt se constituer prisonnier, en disant au commissaire de police: « Arrêtez-moi, je viens de tuer un homme ! »

Quant à la femme, dès le lendemain de ce drame qu'elle avait inconsciemment provoqué, elle repartit pour Paris en disant simplement: « On a tué à Lyon le seul homme que j'aimais, j'en retrouverai bientôt un autre ! » Elle a été citée comme témoin.

M. Valansio, du barreau de Lyon, a été chargé de la défense d'Hippolyte Ferrand, qui dans cette sanglante tragédie, renouveau de l'antique, apparaît bien comme une victime de la fatalité.

Qui lui succédera ? Rome, 22 janvier. — Les journaux considèrent comme cardinaux susceptibles de prendre le Pontificat Mgr. Ratti, archevêque de Milan; Lafontaine, Patriarche de Venise; Maffi, Archevêque de Pise et Cardinaux de la Curie Romaine Gasparri, Balcetti et Duvaldi.

Le Sacré Collège élira un cardinal italien Rome, 22 janvier. — Le Sacré Collège compte actuellement 61 cardinaux dont 31 Italiens et 30 étrangers.

Parmi ces derniers figurent 5 Français, un Belge, 3 Allemands, Autrichiens, un Hongrois, un Tcheco-Slovaque, 2 Polonais, un Hollandais, 6 Espagnols, un Portugais, 5 Américains, un Canadien, un Brésilien.

Il semble qu'on doive exclure toute possibilité de faire élire un cardinal étranger bien que certains membres du Sacré Collège tels que Mgr Merry del Val ne cachent point leurs sympathies pour une semblable éventualité.

C'est donc sur les cardinaux italiens que l'attention doit se porter.

Le testament pontifical Rome, 22 janvier. — Voici quelques détails sur le testament pontifical.

Benoît XV laisse à son neveu Joseph della Chiesa ses biens et ses propriétés de Pegli. Quant à ce qui se trouve au Vatican le Pape a écrit qu'il n'avait eu seulement l'usage et que par conséquent aucun de ses parents ne saurait en revendiquer la propriété.

Le testament a été lu par le cardinal Gasparri devant les cardinaux assemblés. Il est fort bref et très simple.

Les huit heures dans le commerce de détail UN REGLEMENT MINISTERIEL Paris, 22 janvier. — M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, a convoqué à son ministère les représentants des organisations patronales et ouvrières du commerce de détail.

Après de vifs débats, qui ont duré toute la journée, il a été convenu que l'administration élaborerait un texte de règlement à soumettre au Conseil d'Etat et réglerait ces diverses questions.

Les représentants des organisations patronales se sont engagés à faire accepter ce règlement par leurs adhérents, dès qu'il aura été adopté par le Conseil d'Etat et à prendre la responsabilité de sa loyale application.

Un faux bruit a couru à propos du ministère Paris, 22 janvier. — Un journal du matin a annoncé que le bruit avait couru très tard dans la nuit, que M. Barthou retournerait à la Guerre, que M. Ribbentrop irait à la Justice et que M. Maginot reprendrait les Pensions. Comme ministre de la Marine, on parlait de M. Landry.

Ces bruits sont dénués de tout fondement.

A PROPOS DE TULLE

Hypnotisme

Une affaire qui passionne l'opinion publique, l'affaire des lettres anonymes de Tulle pour l'appeler par son nom, vient de réveiller de curieuse manière l'intérêt que le public porte aux sciences dites occultes.

Rompant délibérément avec les traditions déshabituées de la procédure, négligeant la forme sacro-sainte dont s'embarrasse généralement l'appareil judiciaire, un juge d'instruction ultra-moderne n'a pas hésité à recourir aux bons offices d'un hypnotiseur parisien en vue de faire la lumière sur cette affolante histoire. Résultats: la Vérité n'a pas attendu le serment et le magistrat audacieux mandé au Parquet général pour un tel manquement aux us et coutumes de Thémis a fort probablement du plomb dans l'aile pour le restant de sa carrière...

Mais en fait, le juge a-t-il outrepassé, et mes droits — ce que nous n'avons pas à examiner ici — du moins les limites de la logique d'un homme de bon sens désireux de s'éclairer par tous les moyens ?

L'hypnotisme à travers les âges L'hypnotisme a pour ainsi dire existé de toute civilisation. Les vieux Egyptiens en connaissaient la plupart des pratiques tantôt joliment secrètes par leurs prêtres; tantôt siécles avant l'ère chrétienne les Chaldéens, les Persans, les Indous n'ignoraient pas l'existence de ces phénomènes, les fakirs d'aujourd'hui sont leurs dignes continuateurs.

Il semblerait qu'une science aussi ancienne devrait avoir progressé et que ses lois devaient être bien connues maintenant. Il n'en est rien hélas; depuis un siècle le question a été tournée et retournée par les scientifiques de plus en plus nombreux de toute l'Europe et il faut dire que les conclusions sont fort précises encore pour le monde savant.

Parmi la pléiade des expérimentateurs sérieux rappelés Braid, le célèbre physicien Crookes, le colonel de Rochas, Liebau, et Bernheim de Nancy, le professeur Bouvier de Lyon, le professeur Richet et aussi l'immortel Charcot.

Qu'est-ce que l'hypnotisme ? L'hypnotisme est chose difficile à délimiter exactement et surtout à formuler très clairement. En fait elle se résume en la possibilité de plonger dans un état psychique spécial un individu, — le sujet, — et de lui faire accomplir des manifestations d'un caractère tout à fait particulier.

On hypnotise un individu en lui faisant fixer du regard un objet de métal poli vivement éclairé ou un miroir tournant, on peut aussi opérer en le regardant dans les yeux, procédé plus courant que le précédent et mis à la mode par les écabbres em-pirkés Dhondt dit Donato et Pickmann.

Ces deux procédés reviennent en somme à fixer l'attention du sujet avec le maximum d'intensité et à ces manifestations amener le sommeil nous est parvenu à un point tel que l'hypnotiseur peut à volonté le faire réveiller, quoiqu'on en pense. Il semble que c'est chez le sujet seul que se trouve la raison ou les raisons de l'état de sommeil ou l'hypnotiseur paraît le provoquer. D'après Richet, et beaucoup d'autres, il faut des conditions spéciales et un état nerveux nettement disposant.

Toujours est-il qu'un sujet « endormi » est susceptible d'éprouver des sensations agréables ou désagréables à la volonté de l'hypnotiseur et d'accomplir au gré de celui-ci les actes les plus divers et les plus étonnants. Le sujet n'a alors et pour ainsi dire, plus d'autre volonté que celle de son maître au moment où les sensations elles-mêmes sont sous la domination de celui-ci. Le dormeur dégusté avec satisfaction une pomme de terre crue baptisée orange par l'hypnotiseur, un verre d'eau lui semblera le plus doux des Bourgeois, etc. Ces expériences familières aux professionnels des music-halls et des cirques ne vont pas sans danger en dépit de leur innocente apparence.

L'hypnotisme est toujours ce qu'il est, un état de conscience qui n'est que le résultat de l'usage et que par conséquent aucun de ses parents ne saurait en revendiquer la propriété.

Le testament a été lu par le cardinal Gasparri devant les cardinaux assemblés. Il est fort bref et très simple.

Les huit heures dans le commerce de détail UN REGLEMENT MINISTERIEL Paris, 22 janvier. — M. Albert Peyronnet, ministre du Travail, a convoqué à son ministère les représentants des organisations patronales et ouvrières du commerce de détail.

Après de vifs débats, qui ont duré toute la journée, il a été convenu que l'administration élaborerait un texte de règlement à soumettre au Conseil d'Etat et réglerait ces diverses questions.

Les représentants des organisations patronales se sont engagés à faire accepter ce règlement par leurs adhérents, dès qu'il aura été adopté par le Conseil d'Etat et à prendre la responsabilité de sa loyale application.

Un faux bruit a couru à propos du ministère Paris, 22 janvier. — Un journal du matin a annoncé que le bruit avait couru très tard dans la nuit, que M. Barthou retournerait à la Guerre, que M. Ribbentrop irait à la Justice et que M. Maginot reprendrait les Pensions. Comme ministre de la Marine, on parlait de M. Landry.

Ces bruits sont dénués de tout fondement.

Les condoléances du Gouvernement français Paris, 22 janvier. — Le général Lanson, chef de la maison militaire du Président de la République, s'est rendu dans la matinée à la Nonciature, pour présenter à Mgr Cerretti l'expression des condoléances du Président de la République.

M. Raymond Poincaré, Président du Conseil accompagné de M. de Fonguier, Directeur du Protocole, s'est rendu cet après-midi à la Nonciature pour présenter à Mgr Cerretti les condoléances du Gouvernement Français.

La vie de Benoît XV Benoît XV est mort à l'âge de soixante-huit ans. C'est le 4 septembre 1914, après des délibérations mouvementées, que le Sacré-Collège donna pour chef à l'Eglise catholique le cardinal della Chiesa, archevêque de Bologne, qui prenait le nom de Benoît XV.

Il était né à Gènes, où il avait fait de brillantes études; à vingt ans, il avait le titre de docteur en droit.

Les condoléances du Gouvernement français Paris, 22 janvier. — Le général Lanson, chef de la maison militaire du Président de la République, s'est rendu dans la matinée à la Nonciature, pour présenter à Mgr Cerretti l'expression des condoléances du Président de la République.

M. Raymond Poincaré, Président du Conseil accompagné de M. de Fonguier, Directeur du Protocole, s'est rendu cet après-midi à la Nonciature pour présenter à Mgr Cerretti les condoléances du Gouvernement Français.